

Département
Haute-Loire**E X T R A I T**
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 29 novembre 2023

Date d'envoi de la convocation : 21 novembre 2023	<u>Conseillers en exercice</u> : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	<u>Présents ou représentés</u> : 18
Délibération n° : 202311-04	<u>Pouvoirs</u> : 2
	<u>Excusés</u> : 12

Objet : Étude de faisabilité et de conception du projet de renaturation du Dolaizon en secteur urbain du Puy-en-Velay

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 29 novembre 2023 à 18h00, Salle du Conseil Municipal, en mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul - BENAT Brigitte – BEAUMEL Jean-Paul - FILERE Michel – JOUBERT Daniel - PALHIÈRE Jean-Louis
Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien - BOMPUIS Yves
Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : /
Communauté de Communes du Haut-Lignon : BROUSSARD Olivier - RUEL Gilbert
Communauté de Communes des Sucs : ABRIAL Jean-Claude – DEFOUR André
Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe
Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe
Communauté de Communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe
Communauté de Communes Montagne d'Ardèche : /
Communauté de Communes des Monts du Pilat : THOUMY Denis
Communauté de Communes Ambert Livardois Forez : SAVINEL Jean
Loire Forez Agglomération : FAYARD Stéphanie
Communauté de Communes Val'Eyrieux : /

Avaient donné pouvoir :

Communauté de Communes Montagne d'Ardèche : VALETTE Charles (pouvoir donné à BRINGER Jean-Paul)
Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : DURIEUX Pierre (pouvoir donné à BOMPUIS Yves)

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

L'EPAGE Loire Lignon va lancer une étude de faisabilité et de conception du projet pour la renaturation du lit du Dolaizon et de l'espace récréatif qu'offrent ses berges pour le public.

La mission consiste à réaliser :

- en tranche ferme, l'analyse du contexte, l'état des lieux et son diagnostic puis de mener les études d'avant projet jusqu'au rendu d'un Avant Projet Définitif ;
- en tranche optionnelle, le développement de l'étude jusqu'au stade Projet (PRO) qui inclura le dossier de consultation des entreprises pour les travaux complété par les dossiers réglementaires nécessaires ;

L'étude de base et les éventuelles besoins d'études complémentaires sont estimés à 45 000 €.

L'étude porte sur le secteur Baccarat / Les Carmes.

Plan de financement prévisionnel de l'étude de faisabilité :

Organisme participant financièrement	Assiette éligible (€ TTC)	Taux de participation (%)	Montant de la participation (€ TTC)
Agence de l'Eau Loire Bretagne	45 000	50	22 500
Région Auvergne Rhône Alpes (Contrat Vert et Bleu)	45 000	20	9 000
La CAPEV	45 000	30	13 500

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- ***AUTORISE le Président à signer le marché dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus et tous documents y afférents;***
- ***DIT que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération seront prévus en section d'investissement du budget primitif 2024 de l'EPAGE Loire Lignon.***

Fait le 29 novembre 2023 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Brigitte BENAT

Jean-Paul BRINGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État